

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DES SOINS INFIRMIERS EN PÉRIOPÉRATOIRE

Structuré en fonction des 4 compétences centrales du programme SIPO

1 – Exercer un jugement professionnel selon champ d'exercice				
INFIRMIÈRE CHEF	ASSITANTE INF CHEF (AIC)	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE
En prenant des décisions concernant l'organisation du travail et l'utilisation des ressources humaines et matérielles				
Coordonner globalement les ressources disponibles au niveau du service en collaboration avec les membres de son équipe multidisciplinaire et de l'équipe médicale : liste d'attente, priorité opératoire, budget, ressources humaines et matérielles.	- Coordonner quotidiennement l'assignation du personnel infirmier selon les spécialités et faire les réajustements nécessaires. - Planifier quotidiennement les ressources matérielles du programme opératoire. - Évaluer proactivement les besoins de l'équipe en fonction du déroulement de la journée. - Assurer la libération des infirmières chef d'équipe si nécessaire.	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : - Anticiper le déroulement des chirurgies selon leur niveau de complexité et de prévisibilité. - Coordonner les ressources humaines et matérielles dans sa spécialité quotidiennement en fonction de son évaluation. - Déterminer l'affectation de l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire en externe selon la complexité de chaque intervention. - Encadrer la pratique en soins infirmiers en salle en fournissant des directives précises au PTI. - Réajuster la répartition des ressources si la situation se complexifie. - S'assurer du bon roulement en salle de réveil. - Répartir les tâches de façon équitable selon les compétences du personnel en place et des soins particuliers (ex : peau à peau).	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : - Recueillir les données sur la santé du patient, en fait l'analyse et interprétation dans le cadre des visites préopératoires. - Cerner les besoins d'apprentissage de l'usager en lien avec sa chirurgie. - Servir de première assistance au chirurgien (consiste en un ensemble d'actes médicaux ou à risque de préjudice réservé aux médecins) - Recueillir les données sur la santé du patient, en fait l'analyse et interprétation dans le cadre des visites post-opératoires.	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : - Ajuster sa pédagogie aux besoins de l'apprenant dans le but de faciliter son apprentissage et de lui permettre d'acquérir les habiletés et les connaissances appropriées selon les modalités et programmes reconnus par l'établissement. - Assurer proactivement le suivi de l'apprenant et consolider ses acquis en fonction de ses besoins et son cheminement.

2. Contribuer à un environnement sécuritaire				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE
– Être engagé dans un processus d'amélioration continue. – Exercer son leadership dans l'application des normes de pratique et des modalités reconnues par l'établissement au bloc opératoire. – Veiller à la mise en œuvre des recommandations en lien avec la prévention et la gestion des risques. – Aider les membres de l'équipe de soins à comprendre les répercussions et l'importance des politiques et des normes en vigueur et le respect de ces dernières. – Analyser et entériner les demandes en lien avec l'équipement spécialisé nécessaire aux différentes spécialités.	– S'assurer du respect des normes de pratique et des modalités reconnues par l'établissement. – Intervenir auprès des équipes en cas de non-application des normes et référer à l'infirmière-chef au besoin. – Offrir du support décisionnel pour l'émission des recommandations en matière de prévention et gestion des risques. – Diffuser les recommandations à toute l'équipe soignante. – Assurer la communication entre le bloc et l'UDRM.	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : – Se conformer et s'assurer de l'application des normes de pratique et des modalités reconnues par l'établissement. – Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réduire les risques pour l'usager et l'équipe chirurgicale. – Se conformer aux recommandations émises en matière de prévention et gestion des risques. – Diffuser l'information relative à toute nouvelle instrumentation et/ou technique. – S'assurer de la disponibilité du matériel – S'assurer que l'équipe respecte les normes de disposition sécuritaire du matériel – Prodiguer ou soutenir toute formation sur le nouveau matériel propre à sa spécialité – Garder à jour l'ensemble de la documentation nécessaire au bon déroulement de la chirurgie : ○ Kardex ○ PTI – Assurer soutien, aide et encadrement au personnel en place	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : – Se conformer et s'assurer de l'application des normes de pratique et des modalités reconnues par l'établissement.	Idem à infirmière avec les particularités suivantes en plus : – Promouvoir et communiquer régulièrement les normes et les modalités reconnues par l'établissement. – Procéder aux audits en lien avec les normes de pratique et soumettre les résultats à l'infirmière-chef. – Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des normes de pratiques au fur et à mesure que les pratiques changent. – Faire l'analyse des rapports AH-223 et émettre des recommandations à l'infirmière-chef. – Enseigner et communiquer ses connaissances au nouveau personnel pour agir adéquatement en milieu stérile. – Offrir du soutien aux équipes en lien avec l'arrivée de nouveau matériel. – Collaborer avec la gestion des risques dans le cadre de situations ponctuelles touchant le bloc.
3. Collaborer au sein d'équipes interprofessionnelles				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE
– En exerçant son leadership au sein de l'équipe dans le respect du champ de pratique et de l'expertise de ses collègues. – En respectant les rôles de chacun des intervenants – En assurant la continuité, la sécurité et la qualité des soins				
– Impliquer stratégiquement les membres de l'équipe en fonction des problématiques et des projets. – Communiquer clairement ses attentes en matière de	– Assister l'infirmière chef et la remplacer lors de ses absences régulières. – Agir à titre de personne ressource auprès de l'équipe.	– Coordonner avec les autres professionnels, les besoins spécifiques de chaque usager selon la chirurgie annoncée. – Partager ses connaissances et son expertise avec ses collègues.	– Agir à titre de mentor et de personne ressource auprès de ses collègues et des autres professionnels.	– Recueillir les informations des différents professionnels en vue d'améliorer et de maintenir la pratique et qualité des soins apportés à la clientèle.

- rendement en se fondant sur le référentiel de compétences et les règles de soins qui encadrent la pratique. – Valoriser et reconnaître l'expertise et le travail des membres de son équipe. – Promouvoir le perfectionnement professionnel et encourager les démarches de formation continue et de stage. – Assure le suivi d'orientation et de probation des nouveaux employés en partenariat avec l'AIC, les chefs d'équipe et l'infirmière clinicienne.	– Communiquer les enjeux reliés à l'organisation quotidienne du travail aux membres de l'équipe concernés. – Communiquer avec les chefs d'équipe concernant la disponibilité du matériel en fonction de la chirurgie. – Favoriser en collaboration avec l'infirmière clinicienne l'intégration des nouveaux membres du personnel dans l'équipe. – Coordonner les transferts intra et inter-établissement avec les différentes parties prenantes. – Assurer les suivis avec les autres départements. – Communiquer avec le service de l'approvisionnement selon les besoins exprimés par les chefs d'équipe et/ou les chirurgiens.	– Soutenir les nouveaux membres de l'équipe dans leur spécialité respective (préceptorat). – Participer et commenter l'évaluation du nouveau personnel en collaboration avec l'infirmière clinicienne.	– S'associer au médecin pour diriger ensembles les traitements périopératoires de l'usager. – Influencer les relations multidisciplinaires en améliorant le processus de collaboration.	– Développer en collaboration avec la conseillère en soins des outils cliniques basés sur les données probantes en soins périopératoires. – Élaborer et prodiguer des capsules cliniques à l'équipe de soins selon les besoins du moment. – Initier et supporter le nouvel employé dans son rôle au sein de l'équipe chirurgicale. – Supporter l'orientation des nouveaux employés dans les spécialités en étroite collaboration avec les chefs d'équipe et la chef du bloc opératoire. – Favoriser l'intégration du nouvel employé dans l'équipe chirurgicale. – Suivre étroitement l'évolution de l'apprenant en orientation ainsi que durant sa probation en consultation avec l'équipe. – Valider les pratiques en vigueur dans le réseau ainsi que dans les autres blocs du CISSSMO.
4. Agir avec professionnalisme				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) – ASSISTANT (E)	– INFIRMIÈRE CLINICIENNE
– En favorisant un environnement positif et propice au bien-être par l'adoption d'une attitude positive, ouverte et respectueuse. – En respectant les cadres légaux, réglementaires, déontologiques et professionnels – En intégrant une éthique professionnelle – En ne tolérant sous aucun prétexte la violence, l'intimidation, le harcèlement et la discrimination – En appliquant le code de vie du bloc opératoire				
– S'assurer que l'offre de service est orientée vers les besoins de la clientèle. – Traiter adéquatement les comportements inappropriés qui troublent le service et le personnel. – Faire appliquer le code de vie du bloc.	– Intervenir en cas de conflit de façon impartiale et objective et se référer à son infirmière chef au besoin. – S'assurer que le code de vie est respecté, le cas échéant intervient et se réfère à son infirmière chef au besoin	– Intervenir en situation de conflit entre membres de son équipe et référer à l'AIC et/ou à l'infirmière chef au besoin. – S'assurer que le code de vie est respecté dans son équipe, le cas échéant intervient et se réfère à son AIC ou à l'infirmière chef au besoin	– Idem à infirmière	– Idem à infirmière

Références :

- AIISOC (2013), Normes de l'AIISOC pour la pratique des soins infirmiers peropératoires 11^{ième} édition
- FIQ (2011), Convention collective mars 2011-mars 2015

- OIIAQ (2013), *Lignes directrices pour les activités des infirmières auxiliaires en salle d'opération*, disponible sur le site de l'OIIAQ
- OIIQ (2014), *Les soins infirmiers peropératoires : lignes directrices pour les activités en salle d'opération*, disponible sur le site de l'OIIQ
- MSSS (2013), *Le référentiel de compétences en soins peropératoires de base*, repéré à l'URL : <https://formationsipo.msss.gouv.qc.ca/in/faces/details.xhtml?name=Programme>